



PV 416 DU JEUDI 10 JANVIER 2019

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

La présidente, les responsables de commissions du Groupement Beaujolais vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019

COURRIER :

Modification d'effectif :

MDA U13 : retrait de l'équipe féminine

DOMTAC FC : U11 retrait de l'équipe féminine

LIERGUES : engagement d'une 5^e équipe U9

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : engagement d'une 5^e et 6^e équipe U7

LES SAUVAGES : engagement de l'équipe seniors 1 en coupe des Vignerons

GLEIZE : engagement de l'équipe U17.1 en coupe du Beaujolais

CLOCHEMERLE VAUX EN BEAUJOLAIS : engagement de l'équipe seniors 2 en coupe des Vignerons

LIERGUES : 3^e équipe U13

FC TARARE : retrait de l'équipe U13.2

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Reprise des festifoots le samedi 9 mars 2019.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Reprise des festifoot le samedi 9 mars 2019.

Un rappel concernant la pratique U9 :

-La relance protégée du gardien de but : Le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra y pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m.

Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface.

-Les licences dématérialisées : Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé.

Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Reprise des rencontres 3^e phase le samedi 9 mars 2019.

En cas de modification d'effectif (équipes en plus ou en moins) veuillez nous en informer le plus rapidement possible.



PV 416 DU JEUDI 10 JANVIER 2019

➡ COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT :

LIEU DES RENCONTRES :

Les équipes de PONTCHARRA ST LOUP jouent à 10 HEURES à Pontcharra.

Les équipes de SUD AZERGUES FOOT jouent à 14 h à Châtillon d'Azergues

Les équipes d'AMPLEPUIIS jouent au stade Balmon

Rappel : l'original des feuilles de match doit parvenir au Groupement dans les 48 heures suivant la rencontre.

A l'issue de la première phase les équipes suivantes accèdent en poule Intergroupement :

AMPLEPUIIS 1 – FCVB3 – DOMTAC FC 3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1.

Pour les autres équipes, reprise le samedi 2 février 2019. Constitution de poules de 6 équipes avec match aller/retour (soit 10 journées). Le calendrier paraîtra tout prochainement sur le site du DLR.

COUPE DU BEAUJOLAIS U13

Equipes qualifiées pour le 4^e tour prévu le samedi 23 mars :

Poule A : Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – DomTac FC 3

Poule B : FCVB 3 – Sud Azergues Foot 1

Poule C : DomTac FC 5 – FC Reneins Vauxonne 2

Poule D : St Forgeux 1 – FCVB2

Poule E : MDA 3 – DomTac FC 2

Poule F : Chazay FC 1 – Chazay FC 2

Poule G : Gleizé 1 – MDA 4

Poule H : Belleville St Jean d'Ard. 2 – Liergues 1 ;

➡ COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE J. MAGAT : RESULTAT DES RENCONTRES DU PREMIER TOUR :

1. FC RENEINS VAUXONNE 2 – O. BELLEROCHÉ 2 : 1 - 3

2. LIMAS 2 – DOMTAC FC 3 : 0 – 6

3. TERNAND – CLOCHERLE/VAUX EN BEAUJOLAIS 1 : 1 - 3

4. AMPLEPUIIS 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3 : 4 – 1

5. DENICE 2 – USF TARARE 2 : 4 – 2

6. SUD AZERGUES FOOT 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 : 3 – 5

7. SORNINS REUNIS 1 – USF TARARE 1 : 1 - 4

8. VALSONNE – FC RENEINS VAUXONNE 1 : 0 – 6

9. MDA 3 – AMPLEPUIIS 1 : 2 - 1

10. FC TARARE 2 – FC LAMURE POULE 2 : 1 - 4

11. USF TARARE3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 : 0 - 6

12. BULLY 1 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 : 0 – 0 (T.B. 5 – 6)

13. ST FORGEUX 2 – LIMAS 1 : 2 - 1

14. BEAUJOLAIS FOOT 2 – PONTCHARRA ST LOUP 2 : 3 - 0

EXEMPT : CHAZAY FC 2

Equipes qualifiées pour le 2^e tour prévu le dimanche 27 janvier (tirage au sort ce jeudi 10 janvier à 19 h 30 au Groupement) : Amplepuis 2 – O. Belleroche 2 – Belleville St Jean d'Ardières 2 – Beaujolais Foot 2 – Chambost St Just 1 – Chazay 1 – Chazay 2 – Denicé 1 – Denicé 2 – DomTac FC 3 – FC Lamure Poule 1 – FC Lamure Poule 2 – FC Reneins Vauxonne 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Pouilly Pommiers 1 – Ouroux – MDA 3 – St Forgeux 2 – St Jean Sport – USF Tarare 1 – Vaux en Beaujolais 1.

Non entrant FC Tarare 1 (qualifié en 16^e finale de coupe de Lyon et du Rhône).



PV 416 DU JEUDI 10 JANVIER 2019

COUPE DES VIGNERONS : premier tour le 27 janvier. Tirage au sort le jeudi 10 janvier à 19 h 30 au Groupement.

Equipes en lice pour ce premier tour :

Beaujolais Football 3 – Bully 1 – Bully 2 – Chambost St Just 2 – Corcelles – Denicé 3 – FC Reneins Vauxonne 2 – Limas 1 – Limas 2 – FC Lamure Poule 3 – FC Tarare 2 – Gleizé 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 3 – OSB 2 – Les Sauvages 1 – PontcharraSt Loup 3 – Ternand – Vaux en Beaujolais 2 – Valsonne – Sornins Réunis 2.

Equipes qualifiées pour le 2^e tour de coupe Magat (ne participe pas au premier tour de la coupe des Vignerons) :

Amplepuis 2 – Denicé 2 – Chazay 2 – Pouilly Pommiers – St Forgeux 2 – Ouroux – Vaux en Beaujolais 1.

COUPE DU BEAUJOLAIS U17 : premier tour le 27 janvier. Tirage au sort ce jeudi 10 janvier à 19 h 30 au Groupement

Equipes participantes :

Amplepuis 1 – Beaujolais Foot 1 – Belleville St Jean d'Ardières 1 – Belleville St Jean d'Ardières 2 – Chazay FC 1 – Dom-Tac FC 3 – Ent. Haute Azergues – Ent. Mt Brouilly Vauxonne – Gleizé 1 – Gleizé 2 – Liergues 2 – MDA 1 – MDA 2 – Pontcharra St Loup 1 – Pontcharra St Loup 2 – Sud Azergues Foot 1.

Equipes qualifiées en 16^e finale de la Coupe de Lyon et du Rhône (non entrantes en coupe du Beaujolais) :

Ent. Pays Tararien 1 – Liergues 1 – Ent. Denicé Limas 1

COUPE DU BEAUJOLAIS U15 : premier tour le 26 janvier. Tirage au sort ce jeudi 10 janvier à 19 h 30 au Groupement

Equipes participantes :

Amplepuis 2 – Beaujolais Football 1 – Belleville St Jean d'Ardières 2 – O. Belleroche 1 – RC Béligny 1 – Chazay FC 1 – DomTac FC 3 – Ent. Denicé Limas 1 – Ent. Haut Beaujolais 1 – Ent. Pays Tararien 1 - Ent. Pays Tararien 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Liergues 1 – Liergues 2 – FC Reneins Vauxonne 1 – MDA 2 – MDA 3 – Pontcharra St Loup 1 – Pontcharra St Loup 2 – FC Villefranche 2 – Sud Azergues Foot 1 – Sud Azergues Foot 2 – Gleizé 2 ;

Equipes qualifiées en 16^e finale de la Coupe de Lyon et du Rhône (non entrantes en coupe du Beaujolais) :

Entente Haute Azergues 1 – Belleville St Jean d'Ardières 1 – Amplepuis 1 – Gleizé 1.